



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA PARIS-LA VILLETTE-2025- 2131060-MCF STA cat 1

Maître ou maîtresse de conférences / Sciences et Techniques pour l'architecture - Outils mathématiques et informatiques / Catégorie 1

Ref : 2025-2131060

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris La
Villette (ENSAPLV)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de PARIS LA VILLETTE

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maîtres de
conférences des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Charges pédagogiques :

L'enseignant-e interviendra dans les trois cycles du programme pédagogique de l'école au sein du champ STA-OMI.

En Licence, il ou elle interviendra en licence 2 et en licence 3 :

- En licence 2 semestre 4 dans l'enseignement basé sur la modélisation 3D générique et la représentation numérique du projet architectural.
- En licence 3 semestre 5 dans l'enseignement lié à la modélisation métier et la maquette numérique BIM et, en semestre 6 optionnel obligatoire au choix, axé sur un approfondissement des thématiques : modélisation paramétrique, travail collaboratif, échange de données, SIG, expérimentation sur maquette numérique.
- En Master, il ou elle aura la charge, au Semestre 7, d'un enseignement CCI cours de construction et d'informatique avec une prolongation éventuelle au semestre 8. Il ou elle interviendra dans le séminaire "Savoirs des Activités de Projet Instrumentées"(SAPI) du domaine d'étude "Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA)". Il s'agira plus particulièrement d'accompagner les étudiants dans l'interrogation des activités de conception architecturale numérique émergentes (conception performative, générative, intelligence artificielle, etc).
- En Post-Master, elle ou il participera au Post-Master Recherche en Architecture dans le cadre des immersions proposées par le laboratoire MAP-MAACC et à l'encadrement de Post-Master.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Sont requises les compétences techniques suivantes, liées à l'usage et à la conception d'outils numériques pour l'architecture :

1. Maîtrise des outils traditionnels de CAO 2D & 3D
2. Maîtrise des outils de modélisation BIM (Building Information Modeling).
3. Maîtrise des outils et processus de modélisation paramétrique (via des logiciels de programmation visuelle et/ou brute).
4. Maîtrise des outils de simulation environnementale sur la maquette numérique (exemple : études solaires, aérauliques, etc).
5. Maîtrise des algorithmes d'optimisation mono et multicritère.
6. Une compréhension des aspects techniques de l'entraînement et du déploiement des architectures de réseaux de neurones artificiels sera nécessaire pour porter un regard analytique sur les implications dans le champ de la conception architecturale.

Le candidat ou la candidate doit en particulier avoir expérimenté les compétences numériques mentionnées plus haut (numérotées de 1 à 6) selon 2 modalités distinctes :

- Expérience pédagogique : avoir déjà enseigné les outils du continuum numérique en école d'architecture.
- Expérience de recherche : avoir développé des recherches sur la question du numérique dans le champ STA OMI (dont attesteraient une thèse de doctorat et/une ou plusieurs publications).

L'enseignant (H/F) doit avoir des compétences relatives aux missions d'enseignement :

- Créativité et envie d'expérimenter
- Capacité à concevoir, proposer et mettre en œuvre une politique de formation dans la discipline STA-OMI
- Capacités relationnelles : savoir interagir sereinement avec les étudiant.e.s : écoute, empathie, bienveillance.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant (H/F) doit œuvrer au sein d'équipes pédagogiques et de recherche, travail en équipe ou en partenariat permettant de faire évoluer un cours selon les exigences des disciplines et les objectifs des enseignements dans le cadre du programme pédagogique de l'école :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école.
- Participation aux activités de recherche du laboratoire MAP-MAACC.

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis

- Architecte D.E.
- Doctorat (PHD)

Éléments de candidature

Personne à contacter

lricou@paris-lavillette.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année). Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes-nous ?

Environnement professionnel :

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants.

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)). L'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école.

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- Six unités de recherche développant des programmes scientifiques propres aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires : AMP (Architecture, Milieu, Paysage), GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain), MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception), LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie), LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) et AHTTEP (Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine).
- trois chaires partenariales : Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre (EFF&T) ; Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ; Le logement demain.
- trois réseaux scientifiques et thématiques: RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ; LIEU (Logiques Identités Espace Urbanité) ; PhilAU (Philosophie Architecture urbain).
- une formation à la recherche en lien avec les équipes de recherche autour de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).
- un post-master international Recherches en architecture
- des doctorants, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR